



ATTESTATION D'ASSURANCE

La Société d'Assurances LA SAUVEGARDE, 148 rue Anatole France, 92597 LEVALLOIS PERRET CEDEX, certifie garantir :

La Fédération Sportive de la Police Nationale
75 rue Denis Papin
93500 PANTIN

pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, **par contrat X.078.910.034.B**, portant sur les garanties suivantes :

Assurés : La Fédération,
La Ligue Nationale, les ligues Régionales et les Comités Départementaux,
Les Groupements sportifs affiliés,
Les licenciés fédéraux et parents des licenciés mineurs, les préposés, bénévoles.

Contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en vertu du droit commun en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers dans le cadre de la pratique et de l'organisation des activités assurées.

Montant des garanties :

- Dommages corporels (hors intoxications alimentaires) :	8.000.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	1.600.000 €
- Intoxications alimentaires :	1.600.000 €
- Locaux mis à disposition temporairement :	
- Responsabilité civile locative	1.000.000 €
- Recours des Voisins et des Tiers	5.700.000 €
- Dommages exceptionnels :	8.000.000 €

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Levallois-Perret, le 15 janvier 2019

